Tribune des groupes du conseil municipal

Majorité municipale

L'esprit de la résistance

En ces jours du souvenir de la victoire des alliés contre le IIIème Reich, il me semblait nécessaire de vous retranscrire les passages importants du discours prononcé par M. le Maire le 8 mai devant le Monument aux Morts.

« *Il y a 76 ans, le 8 mai 1945, SECLIN, la France, l'Europe, le monde entier sortaient enfin du cauchemar de la Seconde Guerre Mondiale. Un trop long tunnel de 6 années d'horreur, de terreur et de sang. La guerre la plus meurtrière de l'Histoire : 60 millions de morts, militaires et civils, de toutes les nations, de tous les continents.*

Mais plus encore que ce terrible décompte, l'horreur de la Seconde Guerre réside dans la barbarie génocidaire d'Hitler et des Nazis. Un Holocauste scientifiquement élaboré à travers une infrastructure, une administration et un système implacables. Rafles, camps de concentration, camps d'extermination. Déportés, Kapos, chambres à gaz. Juifs, opposants politiques, personnes handicapées, tziganes, homosexuels. Résultat de cette machine infernale : entre 5 et 6 millions de morts dans les camps de la honte.

La Seconde Guerre Mondiale, l'Holocauste, représentent pour nous légitimement le mal et la folie absolus. Et jamais – générations après générations – nous ne devons l'oublier. Jamais personne ne pourra prétendre que ce fut « un détail de l'Histoire ». Et toujours nous devrons nous souvenir…

Nous souvenir de l'horreur, mais aussi de toutes ces femmes et de ces hommes de bien, partout en France, qui ont eu l'extrême courage de se lever, de dire non, de résister à l'ennemi et au nazisme…

Au péril de leur vie, « Contre nous de la tyrannie », toutes ces Résistantes et tous ces Résistants firent le choix de la « Liberté, Liberté chérie », fidèles à l'esprit de la Révolution de 1789…

76 ans après la Seconde Guerre Mondiale, « La Marseillaise », notre hymne national, continue de porter nos valeurs communes de Liberté, d'Égalité et de Fraternité. N'oublions jamais son message de Résistance : contre la « tyrannie » autrichienne au XVIIIe siècle, contre le nazisme lors de la Seconde Guerre Mondiale, contre l'intolérance, la haine de l'autre, et le sectarisme qui sévissent malheureusement encore aujourd'hui. Souvenons-nous… et Résistons ».

Roger Mille
Conseiller municipal délégué aux affaires patriotiques

Minorité municipale

Qui suis-je ?

- Ma première décision est d'augmenter mes indemnités de Maire. 600€ bruts en plus par mois soit 42 000 € supplémentaires sur le mandat.
- A l'été 2020, j'ai l'ambition d'organiser un festival privé à 50€ l'entrée, sans aucune participation des associations seclinoises. Le contexte sanitaire me force à annuler au dernier moment cette initiative.
- Je décide seul, sans l'avis des seclinois et sans débat en conseil municipal de fermer l'agence CARSAT de Seclin au profit d'un simple point d'accueil en mairie.
- Je refuse de prendre position contre l'agrandissement de l'aéroport de Lesquin et ne veux pas organiser de consultation des seclinois sur ce sujet important pour la tranquillité et l'environnement.
- En pleine crise sanitaire, je baisse le budget des associations sportives et caritatives malgré mes promesses électorales.
- Je fais passer l'âge d'obtention de la carte sénior à 62 ans, revenant de manière mesquine sur un acquis des seclinois.
- J'interdis de manière autoritaire l'activité politique et citoyenne ainsi que les distributions de tracts tous les lundis matin sur le périmètre du marché.
- Pour mon premier budget, je mets plus de 600 000 € d'argent public sur la table pour des caméras de vidéosurveillance dont l'utilité n'est pas prouvée. J'impose un investissement dans ce domaine trois fois supérieur à celui du secteur éducatif. D'une promesse électorale de 30 caméras, je passe en quelques semaines à 54 caméras sans communiquer aucun diagnostic aux élus du conseil municipal.
- Je dénonce un patrimoine à l'abandon mais je n'évoque jamais la crèche, la piscine, le château Guillemaud renové, le terrain de football synthétique, la rénovation de la salle Jesse Owens, la piste d'athlétisme, l'auditorium du CMEM, et tant d'autres réalisations des anciennes majorités.
- Malgré tout ce palmarès, je passe mon temps à attaquer l'opposition, à refuser leurs propositions et à les traiter de menteurs.
- Je me présente comme un grand démocrate, apolitique, mais j'exerce un pouvoir solitaire.
- Elu Maire de Seclin en juin dernier, je mène une politique bien à droite et je suis également candidat aux élections départementales pour la majorité de droite.

Vous avez trouvé ?
Envoyez-moi votre réponse sur benjamin.vandekerckhove@ville-seclin.fr

Benjamin Vandekerckhove
Seclin en Commun

Hebdomadaire gratuit édité par la Ville de Seclin - Directeur de Publication : François-Xavier CADART \ Dépôt légal : année 2020
N° ISSN : 1272-5420 \ Service Municipal de la Communication \ 89, rue Roger Bouvry 59113 Seclin \ **Tél. : 03 20 62 91 11** \ Fax : 03 20 62 91 48 \ www.ville-seclin.fr
Reproduction interdite sauf autorisation - Ne pas jeter sur la voie publique -

www.ville-seclin.fr

L'Hebdo Seclinois

Seclin vivre au pluriel

N° 1182
du 13/05/2021 au 19/05/2021

STREET ART : DES FRESQUES À DÉCOUVRIR À SECLIN

Des œuvres de Street Art, il en existe près d'une vingtaine à Seclin. Grâce à des ressources numériques, vous pouvez les découvrir par vous-même en autonomie à l'occasion d'une balade à pied. Découvertes en photos.

Les superbes fresques et graffs visibles dans les rues et parcs de la ville ont été créés sur quelques années par les accueils de loisirs et des collectifs d'habitants de la commune avec le concours d'artistes de rue. La fresque qui orne les murs extérieurs du Centre Municipal d'Expression Musicale a quant à elle été réalisée il y a quelques décennies par Leonel Cerrato, un artiste nicaraguayen.

Ce samedi 15 mai de 10h à 12h, l'Office de Tourisme de Seclin Environs et le service Enfance Jeunesse de la Ville de Seclin vous emmènent à la découverte du Street Art dans les rues de la ville (nombre de places limitées, 09.72.52.85.03).

Par vous-même, découvrez ces œuvres en autonomie grâce au **parcours audioguidé et géolocalisé** proposé par l'Office de Tourisme de Seclin et Environs via l'application izi.travel ou encore imprimez la version pdf via le site Cirkwi.

Une **carte interactive Street Art** est également proposée par la Métropole Européenne de Lille avec ses 20 parcours dans la métropole lilloise dont celui de Seclin. **Cartes et applications disponibles sur le site Internet de la Ville de Seclin, www.ville-seclin.fr.**

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE EN VILLE

Depuis début mars 2021, **le port du masque est obligatoire** pour les personnes de 11 ans et plus, en agglomération, et cela de 06h00 à 19h00. À Seclin, dans toute la ville (Marché, rues ...), le port du masque est obligatoire, ainsi que sur les berges du canal et dans les espaces verts urbains. Par dérogation, les cyclistes et personnes pratiquant une activité sportive intense (course à pied) ne sont pas dans l'obligation de porter un masque. Ensemble, luttons contre la pandémie de la COVID 19.

CÉRÉMONIES DU 8 MAI 1945, UN DRAPEAU DE LA LIBÉRATION OFFERT À LA VILLE

C'est dans un strict respect des règles imposées pour lutter contre la COVID-19 que s'est tenue à Seclin la 76ème commémoration de la victoire du 8 mai 1945. Le Maire, François-Xavier Cadart, Roger Mille, Conseiller délégué aux Seniors et aux Affaires Patriotiques, Hervé Carlier, Didier Serrurier, Éric Corbeaux, élus, ainsi que des représentants des associations patriotiques ont déposé des gerbes de fleurs en souvenir de la Libération de 1945. « ***Nous saluons ces gardiens de la mémoire qui nous permettent aujourd'hui de vivre libre*** » souligne François-Xavier Cadart.

La cérémonie a débuté au fort de Seclin pour rendre hommage aux soixante-neuf fusillés par les nazis. Une cérémonie empreinte de respect et d'émotion au son du clairon et de la sonnerie au mort.

Ensuite, au pied du monument patriotique situé dans le centre-ville, le Maire, les élus, les anciens combattants de l'**U.N.C.**, **A.C.P.G.** - **A.C.M.G** et le **Souvenir Français** ont salué les Seclinois morts pour la France. Roger Mille a rappelé combien « ***des millions d'hommes et de femmes ont souffert pour stopper la barbarie nazie*** ».

Une cérémonie d'autant plus émouvante qu'un drapeau tricolore, érigé sur le fronton de l'Hôtel de Ville le jour de la Libération, a été offert à la Ville, ce 8 mai 2021, par Éric et Flore Cauwelier. Un étendard que cette famille seclinoise protégeait depuis des années et que le premier magistrat a acquis, voilà plusieurs années. C'est d'ailleurs la petite fille de la famille, Flore, qui a présenté ce drapeau historique lors de la commémoration.

Après la lecture intégrale de « **La Marseillaise** », François-Xavier Cadart a exprimé son souhait que notre hymne national continue de nous nourrir contre le sectarisme et les idéologies qui ont pour seul objectif de faire vaciller la démocratie. Souvenons-nous qu'en 1933 Hitler accédait au pouvoir démocratiquement pour mieux tuer cette démocratie et instaurer un régime dictatorial génocidaire.

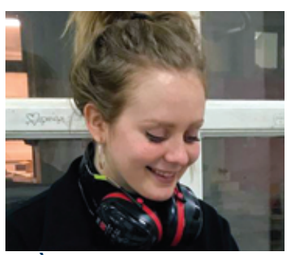

ADÈLE NYITRAI, SECLINOISE, LE DESIGN 24H SUR 24

Adèle Nyitraï, retenez bien ce nom. Cette jeune Seclinoise de 24 ans a rejoint il y a quelques mois la prestigieuse école nationale supérieure de création industrielle. École de design située dans le 11e arrondissement de Paris. Après un bac en arts appliqués dans le Nord/Pas-de-Calais et un BTS design d'espaces à Olivier-de-Serres à Paris, sa vocation est née. Elle sera designer. Mais pas n'importe comment, pas sur n'importe quel sujet. « ***En deux ans, je valide les acquis de technicienne puis me pose la question de Cocteau : «Qu'est ce qui me tient ?*** » », explique-t-elle. Après deux ans en classe préparatoire aux grandes écoles à Duperré, elle candidate avec succès à l'ENSCI-Les Ateliers, la meilleure école dans son domaine. « ***Depuis mon entrée en 2018, j'ai pu notamment travailler sur des projets alliant la création, l'utilité, l'écologie, l'environnement et le recyclage, avec les mairies de Paris et de Lille ainsi qu'avec le Centre Pompidou.*** ».

Pas de doute, cette passionnée cherche à décloisonner toutes les disciplines du design pour répondre au mieux aux besoins des humains et de l'environnement. Et cette passion, cette rage de vivre et cette belle volonté ont tapé dans l'œil de la Fondation de la vocation. Une fondation créée en 1959 par Marcel Bleustein-Blanchet, le fondateur de l'agence de communication Publicis. Mission : apporter un soutien immédiat aux lauréats par le biais d'un prix correspondant à une somme exclusivement dédiée au projet présenté, destinée à faire aboutir leur vocation personnelle. Sur 1.000 candidats, Adèle a été sélectionnée avec 27 autres jeunes artistes, étudiants, professionnels. Elle vient de recevoir le Prix de l'espérance et la somme de 10.000€. Cela va lui permettre de conclure ces deux prochaines et dernières années d'études, dont une à l'étranger. «***Ma famille me soutient beaucoup, mais financièrement c'était impossible. J'avais besoin d'appui et de reconnaissance, de souffler un peu. C'est un vrai soulagement.***» Son interview sur le site web de la Ville de Seclin.

UN NOUVEL ESPACE SANTÉ À LA PLACE DE L'ANCIEN CABINET DE DERMATOLOGIE

Tous les Seclinois – ou presque – sont déjà allés faire soigner un problème de peau dans le cabinet de l'allée Émile-Zola... Mais si ! C'est l'allée qui donne dans la rue Jean-Jaurès, juste en face de la salle des fêtes.
Fermé depuis deux ans, le cabinet va reprendre vie et soins à partir de début juin ! « ***L'Espace Santé Santhea de l'allée Émile-Zola ouvrira début juin avec 11 cellules paramédicales quasiment toutes occupées*** », confirme le propriétaire des murs, **Yannick Glévard**, qui peaufine actuellement la rénovation des lieux.

Nouvelle offre de soins et locaux rénovés en centre-ville

Bientôt, vous pourrez repérer de loin les panneaux orange et blancs de ce nouvel Espace Santé où exerceront une infirmière libérale (**Charlotte Darnoncour**), une praticienne en « reïki » et magnétisme (**Catherine Canac**), un praticien en hypnose Ericksonienne et en magnétisme (**Éric Collet**), un kiné du sport et posturologue (**Thibaud Falcon**), un ostéopathe kiné et posturologue (**Pierre Podsiadlo**), une ostéopathe plus spécialisée pour les sportifs (**Alizé Gobert**), une orthophoniste (**Léa Deloffre**)... Vous trouverez là des praticiens déjà installés ailleurs à Seclin, mais aussi de nouveaux professionnels, « ***car il y a une forte demande en services de soins à Seclin, mais aussi un environnement très intéressant pour les praticiens : une kitchenette-salle de réunion pour partager les expériences, la fibre pour tous, la possibilité de créer un parcours patient au sein du même espace, un parking privé, une accessibilité complète pour les personnes porteuses d'un handicap...*** », souligne Yannick Glévard, qui a fait visiter dernièrement son nouvel « ***Espace Santé Santhea*** » à Michel Spotbeen, Adjoint au Dynamisme Économique et Commercial. L'élu a fait part de sa grande satisfaction de voir que « ***ces locaux seront comme neufs et vont très bientôt revivre en plein centre-ville, avec des professionnels très utiles pour les Seclinois et les habitants des communes alentour. Cette opération valorise notre ville et la fait rayonner.*** » Vous êtes intéressé(e) par une location au sein de l' « *Espace Santé Santhea* » de l'allée Émile-Zola ? Il ne reste que peu de places**. Renseignements auprès de Yannick Glévard : yglevard@gmail.com.**

ÉLECTIONS DES 20 ET 27 JUIN 2021

Voici deux informations importantes relatives au scrutin des élections régionales et départementales des 20 et 27 juin prochains.

Le bureau de vote de la salle des fêtes sera transféré à la salle Paul-Durot. Attention, le bureau de vote n°1 (Salle des fêtes) est transféré à la salle Paul-Durot située dans l'enceinte du stade Paul-Durot. Les électeurs du bureau n°1 seront informés par courrier.

Élections des 20 et 27 juin 2021 : pré-inscriptions des scrutateurs pour les 18 bureaux de vote. Il est possible de se préinscrire pour le dépouillement des élections départementales et régionales du 20 juin. Pour ceci, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales ; de se présenter au bureau le jour même pour valider la pré-inscription ; attention, pour être scrutateur il faut soit être vacciné, soit présenter un auto–test de moins de 48 heures.

AGENDA

Vacances d'été : Le programme des vacances d'été proposé par le Service Enfance-Jeunesse est disponible sur le site de la Commune, ville-seclin.fr. Les inscriptions débutent le mercredi 19 mai.

Journée du clocher : samedi 22 mai. Les 156 marches et les 42 cloches de bronze de la Collégiale Saint-Piat seront à la fête pour des visites à 10h30 / 14h / 15h30. Tarif adhérent 3€ / non adhérent 5€. Lieu de rendez-vous communiqué à l'inscription. Renseignements : 09.72.52.85.03.

Des roses seront offertes sur le marché, le lundi 24 mai dès 10 heures, à l'occasion de la fête des mamans (le dimanche 30 mai).

Promenades douces pour les séniors : des promenades douces sont proposées pour les séniors par la Ville de Seclin aux jours et horaires suivants : samedi 22 mai de 9h45 à 11h45, RDV parking rue des Martyrs à Seclin ; lundi 7 juin de 13h45 à 15h45, RDV devant la Mairie d'Hérin ; lundi 21 juin de 13h45 à 15h45, RDV devant le parking du Canal de Seclin. Inscriptions obligatoires au service Séniors de la Ville de Seclin, 03.20.62.91.10 .

Concert de l'Opéra le 4 juin : vendredi 4 juin à 19h, concert exceptionnel de l'Opéra de Lille dans la nef de la Collégiale Saint-Piat. En raison des conditions sanitaires, la jauge est de 100 spectateurs. Concert gratuit, mais réservation obligatoire : 03.20.32.24.50 / secretariat-cmem@ville-seclin.fr.

Carte séniors : les retraités seclinois peuvent établir leur carte auprès du service Séniors. Sur rendez-vous. Un justificatif de retraite, de domicile de moins de trois mois, une photographie ainsi que votre carte d'identité seront réclamés. À noter que la «**carte séniors**» fait aussi office d'inscription pour les colis des aînés. Rens. : Séniors, Hôtel de Ville, 03.20.62.91.10.

Services de garde

SAMU 15
Sapeurs-pompiers 18
Police Secours 17
Commissariat : 03.20.62.99.88

Médecin
Le soir, du samedi 12h au lundi 8h et les jours fériés - Médi'Ligne : **03.20.33.20.33**

Maison médicale de garde à Seclin (urgence soir, week-end ou jour férié)
Contacter le 03.20.33.20.33

Pharmacie
Rens. : www.servigardes.fr ou **0.825.74.20.30**

Police Municipale
Tous les jours en semaine et dimanche matin
Tél. : **03.20.32.59.60 ou 06.85.91.38.58**

Restauration municipale

Menu du 17/05 au 21/05 2021

Évitons ensemble le gaspillage. La réservation est obligatoire (à la quinzaine) via le portail famille sur le site de la Ville.

Lundi	Couscous légumes, boulettes, agneau et merguez, semoule bio aux raisins, fromage Babybel®, fruits
Mardi	Macédoine de légumes, filet de poulet, carottes, haricots verts, pommes sautées, yaourt nature bio
Mercredi	Pastèque, côte de porc au curry, flageolets et haricots verts, riz aux oignons, tarte au flan
Jeudi	Tartare de colin, crudités, fromage, compote de pomme
Vendredi	Salade de lentilles, boulette soja, coquillettes, kiwi/pomme

État civil du 29/04/2021 au 05/05/2021

Naissances déclarées
- Tiago Fremineur

Décès déclarés
- Albert Cauchy, 93 ans
- Paul Delebecq, 92 ans
- Nicole Lavaert, épouse Minet, 74 ans
- Fidéline Plancart, veuve Bucamp, ;95 ans
- Colette Remaud, 85 ans